

Vœux du Maire le 11 janvier 2019

Tout d'abord, un grand merci aux chorales d'enfants et au chœur d'ados de l'école de musique de Languidic dirigés par Laurine Bassignani qui ont animé l'attente de la cérémonie.

Madame la Sénatrice et Conseillère Départementale,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants de Lorient Agglomération,
Capitaine Delva,
Lieutenant Camenen,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles et du collège,
Mesdames et Messieurs les artisans et les commerçants,
Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,
Les enfants du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous salue chaleureusement et je vous souhaite la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Votre présence montre l'intérêt que vous portez à notre vie locale languidicienne.

Tout d'abord, il me semble toujours important, en cette soirée, de porter ensemble nos pensées vers des temps nationaux partagés.

2018 a été une grande année de commémoration de la fin de la Grande Guerre. Les commémorations sont un choix du présent au titre de la mémoire et au titre du présent. Que ces journées inspirent à chacun de nous le respect de l'autre, le rejet de la violence, de l'antisémitisme, du racisme et de la haine !

Pour la construction de ce temps de commémoration, l'association des Anciens Combattants, Languidic Images et Patrimoine, les services de la médiathèque et de l'école de musique, tout comme les écoles et le collège se sont mobilisés. Ainsi, diverses manifestations ont été organisées pendant les mois de novembre et de décembre. Les travaux considérables menés tant par une citoyenne guidéloise, dont les racines sont languidiciennes, que par les bénévoles de Languidic Images et Patrimoine ont été rassemblés, croisés et communiqués. Cette restitution a touché de nombreuses familles de la commune, et d'autres communes voisines, dont les ancêtres sont Morts pour la France. La commémoration du 11 novembre a été pour nous tous un temps fort de rassemblement et de partage de nos valeurs.

Pour les élections européennes, nous serons appelés aux urnes le 26 mai prochain et nous devons tous nous sentir concernés.

Je terminais mon discours du 11 novembre dernier par quelques mots de Simone Veil, décédée le 30 juin 2017, ex-ministre de la santé, rescapée de la Shoah, Présidente du Parlement Européen et dont nous retenons de son mandat le renforcement de la démocratie européenne.

Cette figure du XX^e est entrée au Panthéon le 1^{er} juillet 2018 avec son mari Antoine Veil. Elle y repose avec les héros de l'Histoire. De nombreuses personnalités, toutes tendances politiques confondues, lui ont rendu hommage, signe de concorde.

Je vous lirai les propos qu'elle tenait dans son discours lors de son intronisation au parlement européen, il y a 40 ans, en juillet 1979 *"Puissions-nous répondre à l'espérance que suscite cette assemblée, non seulement chez les européens, mais parmi ceux qui, dans le monde, sont attachés à la Paix et à la Liberté"*.

Je pense que la dimension européenne est de nature à renforcer cette liberté dont le prix, trop souvent, ne se mesure que lorsqu'on l'a perdue.

Ainsi, s'exprimait également le Président de la République dans son discours en hommage à cette féministe mais aussi à cette femme attachée aux Justes, à l'Europe :

"Vous avez cru dans la République et la République a cru en vous. La grandeur de l'une a fait la grandeur de l'autre. Votre œuvre n'est, cependant, pas achevée. Elle entre ici dans l'histoire et dans la postérité. Puissent vos combats continuer à couler dans nos veines, à inspirer notre jeunesse et unir le peuple de France.

Puissions-nous nous montrer dignes comme citoyens, comme peuple, des risques que vous avez pris et des chemins que vous avez tracés car c'est dans ces chemins et dans ces risques que la France est véritablement la France..."

Le 11 décembre dernier, Strasbourg, ville symbole de notre vie démocratique, de notre espérance de paix et de liberté entre les peuples européens a été frappée par un attentat terroriste. C'est là que se rassemblent les députés élus par les européens. C'est là qu'ils débattent pour continuer de construire la paix dont nous bénéficions depuis plus de 70 ans. Ne l'oublions pas malgré "la crise de notre rêve européen" !

Comme le disait le président allemand Joachim Gauck en 2014 en hommage à la construction européenne *"L'Europe est un projet difficile, mais l'Europe communautaire et la construction européenne ne sont pas des caprices de l'histoire, ce sont des traductions institutionnelles des leçons de l'histoire, une assurance contre les errements et les tentations nationalistes ou populistes"*.

Je vous dirai aussi que considérant une Alliance Atlantique susceptible aujourd'hui d'être en danger, considérant la Russie et la Chine qui renforcent leur pouvoir... Nous ne pouvons pas ignorer le monde qui nous entoure tant en matière de défense qu'en matière économique.

A Languidic, n'oublions pas que cette Europe des peuples concrétisée par les relations avec notre ville jumelée Rimparr a été voulue dès 1965 par des languidiciens. Nous avons célébré le 20^{ème} anniversaire du jumelage Languidic-Rimparr en juillet 2017 à Rimparr, en mai dernier à Languidic. Ce soir, j'ai une pensée pour notre ami Bruno Le Bosser qui a œuvré pendant plus de 20 ans en tant que président du Comité de jumelage. Comme disait Bruno, "il nous faudra toujours installer la qualité dans nos relations, qualité qui ne se décrète pas, qui se construit".

Nous avons à reconstruire le comité et j'inviterai les personnes qui souhaitent s'investir à une rencontre en mairie au cours du premier trimestre.

Cette année 2018 a aussi été l'année de liesse quand le 15 juillet dernier une deuxième étoile a brillé dans le ciel du football français. Elle a réchauffé le cœur de millions de supporters, mais aussi d'un grand nombre de français qui suivent en général d'assez loin les exploits des footballeurs. La Coupe du Monde a rassemblé les français dans une célébration des valeurs sportives, celles qui devraient porter le monde vers plus d'humanité. Les français ont oublié leurs différences, leurs soucis quotidiens le temps d'une fête fraternelle.

Mais, l'année s'est terminée avec les manifestations sociales des Gilets Jaunes qui se poursuivent aujourd'hui...

Au conseil municipal du 17 décembre dernier, j'ai lu l'appel des élus des territoires co-signé par l'Association des Maires de France.

Nous condamnons les actes de violence commis lors des manifestations à Paris et dans les grandes villes de province. Et, nous reconnaissons l'expression sincère d'un réel malaise social. Trop de Français ont des fins de mois difficiles et il est légitime qu'ils l'aient rappelé à un Président et à un gouvernement qui ne l'avaient pas forcément assez vu.

Dans nos communes, nous connaissons bien ces difficultés quand nos concitoyens viennent au Centre Communal d'Action Sociale, quand nous les aidons à trouver un logement, quand nous constatons leur manque ou l'absence de formation, quand nous déplorons une plus grande fragilité des familles monoparentales, par ailleurs en augmentation.

Nous, élus locaux, connaissons bien les niveaux des petites retraites, telles les retraites des ouvriers et employés que nous retrouvons dans nos EHPAD et dont on ne peut pas continuer à augmenter le coût de l'hébergement, telles celles des agriculteurs qui ont participé largement à l'économie locale, ont fait travailler plusieurs salariés...

Mais, malgré tout cela, je ne ferai pas partie des pessimistes qui accableront l'Etat. *"Ne soyons pas résignés"* comme le disait le chef de l'Etat lors de ses vœux.

Une série de mesures va engager dix milliards du budget de l'Etat. Notre pays n'a jamais abandonné la redistribution sociale. Il est même en Europe celui qui consacre la plus grande part de son PIB aux dépenses publiques, il est le plus redistributeur au monde !

Et, je partage le point de vue de Christian Lequesne, professeur à Sciences Po Paris, publié récemment dans un édito d'Ouest France. La France doit abandonner ce fort déterminisme social qui lui fait oublier que l'existence humaine nécessite de croire en l'espoir de progresser. Il est aussi de la responsabilité des adultes d'arrêter de délivrer à la jeune génération un message selon lequel tout est fichu dans notre pays.

Les jeunes issus de milieux modestes peuvent réussir grâce à leurs talents, mais aussi parce qu'eux-mêmes et leurs parents ont voulu croire en leur progression ! Nous avons la chance de vivre en France, de vivre dans un pays qui continue de disposer de ressources.

Je pense qu'il est temps que l'Autorité de la France soit respectée, qu'il est temps de donner du crédit au débat parlementaire, aux corps intermédiaires, aux syndicats qui représentent, négocient et réforment. Aujourd'hui, nous devons trouver dans l'écoute et la confiance l'apaisement dont la France a besoin.

Le débat national se prépare, et nous en attendons les modalités. Nous veillerons à ce que tout se passe dans la sérénité, et dans la construction.

Les citoyens aujourd'hui connaissent bien le contexte contraint qui pèse sur la gestion des collectivités territoriales. Ainsi, à Languidic, depuis 2014, nous sommes à moins 1 120 000 euros (1 199 507) en ce qui concerne le cumul de la baisse des dotations de l'Etat. Evidemment, vous pourriez me dire que cela devient inutile de le répéter, mais néanmoins cela signifie que la commune, qui, elle, vote un budget en équilibre, participe très concrètement et largement au désendettement de l'Etat, Etat qui continue inexorablement à s'endetter. Jusqu'où cela ira-t-il et jusqu'à quand cela sera-t-il possible ?

Le 16 novembre dernier, le président Emmanuel Macron a adressé un courrier à tous les maires de France.

Lors du 100^{ème} Congrès des Maires de France en 2017, il s'était engagé à rendre compte chaque année sur 3 points :

Sa première promesse était de préserver les moyens financiers des communes. Nationalement la Dotation Globale de Fonctionnement est stable. Pour Languidic, la DGF 2018 a été maintenue au niveau de 2017 ce qui est une bonne chose.

Sur ce point financier, les élus que nous sommes s'interrogent quant à la suppression de la taxe d'habitation qui représente 40% des recettes globales de la fiscalité communale, qui elles-mêmes représentent 40% des recettes communales totales, (2,7 millions E).

Si le Président a demandé au Gouvernement de veiller à une compensation à l'euro près, quelle sera l'évolution de cette compensation quand nous savons que certaines attributions n'ont jamais été indexées au coût de la vie ? Ces modalités renforcent aussi le sentiment que nous avons de perte d'autonomie financière.

Le 2^{ème} engagement concernait la facilitation de la liberté de gestion des communes.

Liberté donc quant à la réforme des rythmes scolaires : Un retour à la semaine de 4 jours a été majoritairement souhaité par les familles et mis en œuvre à la rentrée de septembre dernier. La réflexion s'était poursuivie avec la communauté éducative afin de proposer l'organisation actuelle qui est un début de classe à 8h30 le matin.

Par contre, la restauration scolaire est un service public qui doit répondre à une augmentation des prescriptions de l'Etat et aux attentes des parents... Le projet de loi "alimentation" dit qu'au plus tard au 1^{er} janvier 2022, les repas servis dans notre restaurant municipal comprendront 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques. Si nous souhaitons garantir au plus grand nombre une alimentation saine et équilibrée, nous exprimons des réserves quant au 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Ces réserves portent sur la possibilité de trouver les ressources nécessaires, quand l'offre agricole est faible, et sur la question de savoir comment éviter les importations de produits biologiques de l'étranger. A Languidic, notre restauration collective en régie offre déjà une qualité de repas reconnue, repas constitués principalement de produits locaux.

Quant à demander à la commune de participer financièrement davantage pour intégrer du bio, comme je l'entends parfois, je tiens à dire que nous participons déjà fortement au coût du repas des enfants puisque pour 2017, 380 000 € (380 096 €) ont été nécessaires pour équilibrer le service. Concrètement, cela signifie que la commune participe à 50% du coût du repas car notre volonté politique est de participer pour tous les enfants de la commune.

La 3^{ème} promesse du Président était la transformation de l'Etat pour qu'il puisse mieux accompagner nos communes :

Notamment, concernant la téléphonie mobile, l'Etat a lancé un nouveau dispositif dit de "couverture ciblée" : Cela signifie que les sociétés Bouygues Télécom, Free mobile, Orange et SFR se sont engagées en janvier 2018 à participer à ce dispositif visant à améliorer de manière localisée et significative la couverture mobile actuelle.

Les maires ont été sollicités pour faire remonter aux présidents d'EPCI les zones des communes non couvertes ou insuffisamment couvertes. C'est ainsi que j'ai fait remonter les insuffisances de couverture de notre commune. Il était prévu pour la fin 2018, la consolidation de la liste nationale par la mission France Mobile, la mise en consultation publique de cette liste, une publication de l'arrêté correspondant à la liste nationale des sites.

De plus, des sites complémentaires ont été proposés dont 5 pour Lorient Agglomération soit 1 site sur Calan et 4 pour Languidic.

A ce jour, il en résulte que Lorient Agglomération attend toujours les retours d'information.

Le numérique en 2019 : Le déploiement de la fibre optique est commencé sur le territoire de Lorient Agglomération depuis 2013 par Orange. L'enjeu principal est de construire un réseau fibre 100% nouveau pour aujourd'hui et les générations à venir.

Ce déploiement est de l'ordre de l'importance qu'a eu l'installation du téléphone il y a des dizaines d'années.

En zone urbaine, la fibre sera en souterrain, alors que sur le réseau rural, la fibre se situera le long des fils téléphoniques.

Le programme 2018 a concerné la commune puisque les travaux ont été lancés : les ¾ des 12 armoires prévues sont posées. Le réseau fibre optique est bien en construction sur notre commune.

En matière d'inclusion numérique, le département lance un site internet d'accompagnement du public dans leur utilisation des sites administratifs.

Les enjeux d'inclusion numérique concernent aujourd'hui l'ensemble de la population. Il ne s'agit plus seulement de se préoccuper des 20% de la population qui n'utilisent pas le numérique, mais de constater que dans une société qui devient profondément numérique, l'inclusion sociale et numérique est un incontournable pour l'accès aux droits.

Aujourd'hui, la médiathèque est un lieu ressource pour les citoyens languidiciens et il nous reviendra de porter notre réflexion en 2019 pour décider de notre niveau d'implication souhaité.

Notre commune se porte plutôt bien. Voici quelques chiffres positifs qui démontrent son attractivité.

Au 1^{er} janvier 2019, chiffres INSEE, la population totale qui compte la population communale et hors communale (étudiants) est de 8 055 habitants contre 7 926 en 2018.

C'est la population municipale qui sera retenue soit 7 904 pour ce qui concerne l'attribution de nos dotations. Les naissances sont en augmentation : 78 en 2018, 75 en 2017.

En matière d'urbanisme, nous percevons une stabilité de construction de logements par rapport à 2017.

Soit pour 43 constructions de logements : 27 constructions neuves, 9 rénovations, 6 extensions et un total de 190 demandes de Certificats d'urbanisme...

Au niveau agricole, un seul permis a été délivré pour un poulailler en 2018.

Les projets annoncés pour 2018 ont été concrétisés. :

Le 30 janvier, **le multi accueil "Ti Loustics"** intégrera le nouveau bâtiment place Jean le Gal. La capacité d'accueil sera portée dans un premier temps de 12 à 15 places afin de répondre à la demande des familles. Le multi accueil est d'une capacité de 20 places. La délégation de service public a été attribuée aux PEEP 56 le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2022.

Dans un cadre de mutualisation et afin de pouvoir apporter un nouveau service à sa population, la commune de Quistinic a souhaité disposer d'une place au sein du multi accueil, soit un équivalent horaire de 2 530 heures.

A l'issue d'une concertation avec les élus de Quistinic, une convention fixe les conditions d'accueil et de participation financière au fonctionnement de la structure. Le montant du projet est de 1 060 000 € TTC.

Le Plan de financement est établi comme suit :

Une DETR à hauteur de 150 000 €, une aide CAF à hauteur de 100 000 € et une aide du Département à hauteur de 100 000 €. L'autofinancement comble la différence sans emprunt de la commune.

La réhabilitation de l'ancien multi accueil en **Maison des Associations** se termine : coût du projet 430 000 € TTC. L'ouverture se fera au printemps.

Les experts ont défini les responsabilités suite à la problématique de la mérule. La commune a obtenu réparation au Tribunal Administratif de Rennes pour un montant de 270 000 €. Nous sommes en attente d'une décision d'appel éventuelle des sociétés.

Des travaux d'aménagement ont été poursuivis au **cimetière**, et nous avons installé 80 cavurnes pour un coût de 28 500 € (28 205,50 €).

La reprise des concessions se poursuit auprès des familles. La règle voudrait que ce soit les familles qui se présentent en mairie à échéance de la fin de la concession, ce qui n'est pas toujours le cas. Je demande aux languidiciens de comprendre que pour plus d'efficacité, je peux être conduite à leur adresser un courrier, pour une régularisation ou un abandon de concession selon leurs souhaits.

Un point concernant **les obsèques** : depuis toujours, chacun de nous constate combien la sécurité est interrogée à chaque fois que nous assistons à des obsèques à Languidic. C'est pourquoi, après une concertation avec Monsieur le Curé, l'opérateur de Pompes Funèbres principal de la commune, le policier municipal, des élus, je souhaite que l'organisation soit revue.

Au cours de ce premier trimestre, à une date qui n'est pas encore définie, l'entrée se fera par la porte latérale. Le véhicule se positionnera sur le parvis et l'attente des familles et des amis se fera sur le parvis également. Une communication sera faite par la commune, notamment au niveau du funérarium.

Nous poursuivons l'entretien des bâtiments communaux et leur mise en conformité aux normes d'accessibilité. Afin d'améliorer les conditions d'utilisation de la **salle de sports Lucien Bigoin**, des travaux ont été réalisés l'été dernier, à savoir les peintures de la grande salle et des salles de l'étage pour 10 500 € (10 315,08 €).

A l'école Georges Brassens, une seconde tranche de travaux a été entreprise à savoir : la pose de nouveaux revêtements de sols et muraux, la rénovation du hall des maternelles, le changement des ouvertures et l'isolation du couloir et des faux plafonds, la sécurisation des accès et également une acquisition de mobilier pour un montant total de 50 000 €.

Un préau a été réalisé à la **Maison de l'enfance** par nos personnels communaux pour 3 500 €.

A la **salle Jo Huitel**, un montant de travaux à hauteur de 30 500 € : un ravalement qui embellit le bâtiment, un éclairage amélioré, des travaux de désenfumage...

Concernant les **bâtiments culturels** :

- 15 000 € pour l'église soit la réfection de la cloche, le renforcement du beffroi, le remplacement du cadran de l'horloge...),
- le changement de l'éclairage intérieur pour les chapelles de Saint Jean et Penhoët,
- la restauration de la chapelle Notre Dame des Fleurs pour un montant HT de 55 000 € (53 358 €), subventionné par le Département et la Région à hauteur de 80%.

En matière de **voirie rurale**, nous avons poursuivi l'entretien de 11 voies communales par un revêtement bicouche pour un montant de 130 000 €, l'entretien Voirie et Réseaux Divers pour 60 000 €.

L'éclairage public a été amélioré et renforcé :

Un éclairage à leds sur 137 des mâts et poteaux existants pour un montant de 94 000 € pour la Châtaigneraie, Le Marégo, la rue Cadoudal, Tréauray et Manéran.

Le renforcement de l'éclairage des passages piétons rue de la Mairie.

Je remercie le Syndicat Morbihan Energies pour le subventionnement dont nous avons bénéficié.

L'objectif a été aussi de favoriser la sécurité au niveau de la **zone d'activités de Lanveur** :

Par l'installation de vidéo protection, rue Neuve, rue des Champs, rue de la Résistance pour 37 200 €.

Par l'aménagement de la rue de l'Industrie et l'installation de l'éclairage jusqu'au bout de la rue de Kerlavarec pour 70 000 €.

Quelques opérations non réalisées en 2018 sont reportées en ce début d'année, notamment :

Les travaux au niveau de la place du Bouilleur de cru pour un montant de 140 000 € afin de le rendre plus fonctionnel au regard des circulations et de l'embellir. La DIRO également a en projet de renouveler la barrière de sécurité le long de la voie rapide. Les travaux vont commencer au 1^{er} trimestre.

L'aménagement de la **place des Fleurs** pour 40 000 €.

L'aménagement extérieur de **l'EHPAD** afin de sécuriser pour tous les circulations autour du bâtiment et d'améliorer l'accessibilité extérieure. Le budget communal portera cette dépense d'un montant de travaux de 85 000 €.

Les travaux vont démarrer très prochainement pour une durée d'un mois environ.

En matière de **logement social**, l'année 2018 a aussi été l'année de construction de logements par Lorient Habitat, le bailleur social de Lorient Agglomération. Si en 2017, la commune a cédé à Lorient Habitat les 7 logements sociaux de la rue de la Libération dans lesquels le bailleur social a effectué un total de 350 000 € de travaux de réhabilitation pour un plus grand confort des locataires, en 2018, deux maisons de type T4 ont été construites à Tréauray ainsi que deux à Lanveur pour un coût global de 548 000 €.

A Kergonan, au cœur du village, à l'emplacement de l'ancienne discothèque, 10 logements, ainsi que 5 maisons de type T3 et T4 ont été proposés aux locataires en septembre dernier. Le coût de l'opération a été de 1 625 000 €. L'inauguration a eu lieu le 21 novembre dernier, L'immeuble est nommé "Les Arcades" en souvenir de l'immeuble d'origine. Cela a représenté une offre supplémentaire de qualité pour de nouveaux habitants et également une ressource de travaux pour les entreprises principalement de Lorient Agglomération, et même de la commune.

En 2019, un projet important va voir le jour à Lanveur, rue de la Résistance. Le don de Madame Lucienne Le Sausse à la commune nous permet de réhabiliter l'ensemble immobilier communal de manière globale, de valoriser également la rue, le quartier de Lanveur et d'offrir des logements de qualité à la population.

Afin d'honorer la mémoire de Madame Le Sausse, je proposerai aux élus de nommer la place de Lanveur à son nom.

Ainsi, en lieu et place des logements sociaux et de l'ancien bar "L'escale", Lorient Habitat va construire un immeuble de 7 logements : 3 T2, 4 T3 et 3 maisons individuelles. Le cabinet Coudriet est chargé de l'opération. Je remercie Lorient Habitat pour sa réactivité et sa capacité à répondre aux attentes de la commune.

Voici les projets pour l'année 2019 :

La numérotation :

Depuis le printemps 2017, un travail de numérotation des habitations de la commune a été confié par convention de prestation de service à la Poste pour un accompagnement dans la démarche. Les services communaux ont été associés et ont participé activement à ce travail soutenu par des élus.

Le rapport d'audit remis par la Poste a fait état de 1 413 foyers non numérotés sur le territoire communal, et d'un nombre de voies partiellement ou non numérotées.

Le choix de la numérotation métrique a été retenu. Ainsi, pour les prochaines numérotations, chaque numéro d'habitation représentera en mètres, la distance le séparant du début de la voie. Il a fallu convenir au préalable de la dénomination des voies concernées. Ce travail a associé tous les conseillers municipaux dans une démarche constructive.

Par ailleurs, l'IGN, l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière a sollicité la commune pour une normalisation toponymique des hameaux ou lieudits de la commune dont l'orthographe est incorrecte, altérée au fil du temps ou qui présente différentes variantes.

Un groupe de languidiciens bretonnants a travaillé la toponymie des noms. Il en résulte que certains noms de lieux prendront en compte la prononciation locale en breton ou les formes déjà en vigueur dans la production écrite de langue bretonne.

C'est bien la commune qui installera les plaques indicatrices de rues, voies, hameaux et habitations au cours du premier semestre.

La **salle de type multifonctions** à Kergonan en remplacement des locaux actuels très vieillissants répondra aux besoins des associations. Cet espace sera aussi un lieu d'activités sportives, culturelles pour les enfants de l'école Jules Verne puisque la salle sera construite sur le terrain à côté de l'école.

Nous sommes sur une surface totale de 456 m² dont 200 m² d'espace pour la salle multifonctions. Le choix de l'architecte s'est porté sur le cabinet Régent - Le Neillon.

Le budget prévisionnel de cet investissement est de 1 000 000 € TTC. Les travaux commenceront avant l'été.

Nous avons obtenu 150 000 € en fin d'année au titre de la Dotation de solidarité à l'investissement local. Je remercie les élus de Lorient Agglomération qui ont attribué lors du Conseil Communautaire du 18 décembre dernier un fond d'intervention d'un montant de 100 000 €. C'est bien un équipement structurant pour notre commune, pour les languidiciens mais aussi pour les adhérents de nos associations qui habitent d'autres communes voisines.

Concernant le devenir de l'**EHPAD**, ouvert le 1^{er} février 1983, nous avons engagé une réflexion avec le Département.

Plusieurs communes de Lorient Agglomération font un même constat :

Une configuration architecturale des locaux de l'EHPAD non adaptée à la prise en charge des personnes âgées très dépendantes ou désorientées.

Des critères de refus d'admission induits qui limitent la progression de la cotation de la dépendance et donc, de fait, l'allocation de ressources qui lui est liée.

Des exigences de mises aux normes de sécurité et d'accessibilité qui conduisent à mettre en œuvre un programme de travaux coûteux.

Une nouvelle reconstruction devrait envisager une capacité d'accueil avec extension de places entre 70 et 80 places. La problématique essentielle est une faible perspective en termes de création de nouvelles places, considérant que si une place ouvre à Languidic, une place ferme ailleurs.

Une deuxième réunion animée par le conseiller Départemental Jean-Rémy Kervarrec s'est tenue au Département en décembre dernier, en présence de l'Agence Régionale de Santé, pour faire un point d'étape sur la réflexion relative à la reconstruction. Une 3^{ème} rencontre est en préparation.

Le pôle santé et la rue Park Romellec :

Par délibération du 30 septembre 2017, le conseil Municipal a décidé de l'acquisition d'un terrain situé rue de Fétan Berr, pour un prix de 179 000 €, en vue de la construction d'un pôle médical comprenant :

- une pharmacie dont le permis a été déposé,
- un pôle santé pluridisciplinaire. En effet, afin de maintenir une offre de soins locale adaptée à la population, un groupe de médecins souhaite créer un pôle de santé pluridisciplinaire et d'éducation thérapeutique.

A ce jour, le projet immobilier est en cours de structuration.

Le 17 décembre dernier, le Conseil a déterminé le prix de chaque lot avec pour objectif d'équilibrer l'opération financièrement.

La maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement a été confiée au bureau d'études Nicolas Associés de Pontivy. L'estimation des coûts de viabilisation a été établie à 300 000 €, stationnements compris.

Le service départemental d'incendie et de secours a souhaité engager une étude de faisabilité et d'expression des besoins sur un projet de rénovation et d'extension du **centre de secours et d'incendie**, situé rue de Fétan Berr, centre qui est une propriété communale.

Le cabinet PETR architectes de Rennes a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 325 000 €.

Le programme de travaux prévoit :

Une extension d'environ 126 m² (comprenant un local pour le véhicule de secours et d'assistance aux victimes, un local de rangement et une salle de réunion),

Une réhabilitation et restructuration d'une partie des locaux existants d'une surface d'environ 175 m² comprenant des bureaux, des vestiaires et des sanitaires.

En matière **d'urbanisme et de logement**, nous préparons l'avenir :

Une réflexion est démarrée depuis le début 2016 avec les services de l'Urbanisme Opérationnel de Lorient Agglomération pour l'aménagement des **terrains de Coët Mousset** pour un lotissement de 140 maisons en 3 phases.

Le plateau sportif est aussi l'objet de réflexion sur des évolutions à venir en cohérence avec l'aménagement du lotissement et les habitations actuelles.

Aujourd'hui, le plan masse est stabilisé. Nous sommes au stade des études, archéologique et environnementale, qui demandent du temps.

Les riverains seront invités en février à une réunion de première présentation.

En 2019, nous rentrerons également dans la phase opérationnelle de l'aménagement du **lotissement des chênes**, lotissement communal de la rue des chênes à Lanveur. Nous prévoyons la construction de 15 maisons dont 3 logements sociaux. Une présentation a été faite aux riverains du quartier. Nous souhaitons avoir une attention forte quant à la qualité environnementale de ce lotissement.

Au budget 2019, je souhaite proposer aux élus une réflexion sur l'aménagement d'une voie partagée à la hauteur du hameau de Lann Menhir et sur l'aménagement de l'entrée du bourg rue de la Libération.

De même, le bâtiment de la mairie nécessite des travaux d'entretien des façades, de l'étanchéité de la toiture, de rénovation et d'isolation du hall d'entrée, ainsi que des bureaux de l'étage et de mise en accessibilité. Il nous reviendra de planifier ces travaux selon nos capacités financières.

Point d'information concernant Lorient Agglomération :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Lorient Agglomération a repris l'ensemble des missions de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), suite aux lois NOTRe et MAPTAM.

L'objectif est de rationaliser les interventions réalisées en matière d'aménagement, de prévention des risques, de protection, de lutte contre la pollution ou encore de préservation des zones d'expansion des crues. Concrètement, cela signifie aussi que des techniciens de Lorient Agglomération pourront intervenir en soutien aux agriculteurs ...

Concernant la prévention des inondations, Lorient Agglomération intervient déjà sur des espaces littoraux définis d'intérêt communautaire et au travers de son programme d'actions de prévention des inondations.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Lorient Agglomération a pris la compétence gestion des eaux pluviales urbaines. Cette organisation est régie par une convention de prestation de service, conclue entre la commune et Lorient Agglomération.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est désormais Lorient Agglomération qui reprend en gestion directe l'exploitation du service d'eau potable de la commune.

La direction Eau et assainissement de Lorient Agglomération devient donc l'interlocuteur privilégié pour la gestion du contrat d'abonnement à l'eau potable, ainsi que pour l'émission de la facture unique eau et assainissement. Nous avons reçu récemment une note d'information relative aux heures d'ouverture au public, aux services d'astreinte.

Je remercie la société STGS pour le travail réalisé dans le cadre de délégation de service public arrivée à son terme.

La commune a décidé d'acquérir une action au capital de la société publique locale, "SPL, bois énergie renouvelable" parmi 18 autres actionnaires dont plusieurs communes de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté.

Le développement des filières énergies constitue un enjeu d'importance pour le territoire et pour les communes développant une politique de chaleur biomasse ou disposant de ressources en bois. La SPL aura pour vocation première de construire et d'exploiter des réseaux de chaleur susceptibles d'alimenter

des bâtiments publics ou privés. La SPL aura aussi pour objectif de consolider la filière, par exemple l'approvisionnement en bois ou son stockage. (La SPL permet de créer un cadre de coopération entre les communes et les EPCI qui souhaitent mettre en commun des objectifs de développement).

Lorient Agglomération a lancé son nouveau réseau de transports le 7 janvier après différentes études, enquêtes de terrain puis une large concertation. Une réunion en mairie réunissant les élus de Languidic, de Brandérion et de Quistinic a permis de valider les principes.

Dès le 7 janvier, des réclamations ont été faites par les habitants auprès de la CTRL. Il leur a été répondu que la commune a validé les horaires, ce qui n'est pas juste. Les plans et les horaires relèvent de l'organisation pratique qui ne donnent pas lieu à la validation des communes.

Il revient aux citoyens de s'adresser à la CTRL, et bien sûr nous pourrions appuyer leur demande.

Nous sommes en contact depuis lundi 7 avec le service pour des réajustements qui sont nécessaires comme souvent dans les temps qui suivent toute réorganisation. Je ne doute pas que la direction Transports de Lorient Agglomération veille à ce que tout se passe pour le mieux pour l'intérêt de tous.

Espace Info Habitat :

Pour faciliter les démarches des habitants qui préparent un projet immobilier ou qui veulent des renseignements, l'Espace Info Habitat est ouvert sur l'esplanade du péristyle à Lorient juste à côté de la Maison de l'agglomération. Ce guichet unique regroupe les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, de l'ADIL, qui est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, et d'ALOEN, qui est l'Agence Locale de l'Energie, chargée de sensibiliser à la maîtrise de la consommation d'énergie, à l'utilisation d'énergies renouvelables. Ce guichet accompagne aussi les habitants pour les dossiers d'aides financières.

Ainsi, les éléments que j'ai reçus pour l'année 2018 m'indiquent un montant total de 37 700 € (37 672,60 €) d'aides apportées par Lorient agglomération aux familles de la commune.

Soit, 25 000 € (24 887 €) en matière de subventions accordées en complément des aides publiques pour 25 ménages (15 en 2017) :

*11 au titre des économies d'énergie,

*7 au titre du maintien à domicile,

*1 pour des installations solaires,

*2 à des bailleurs acceptant de pratiquer un loyer social conventionné.

Et, 12 000 € (12 785,60 €) pour 1 prêt rénovation et 5 prêts accession.

Par ailleurs, 19 diagnostics ont été réalisés chez les propriétaires, 15 au titre des économies d'énergie et 6 au titre du maintien à domicile.

La commune s'est portée candidate pour la campagne thermo-façade 2019 engagée par Lorient Agglomération dans le cadre du Plan Local de l'Habitat. Durant la durée du PLH, chaque année 4 communes bénéficieront gratuitement de ce dispositif.

L'objectif est de sensibiliser les habitants aux défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air de leurs logements. Cette action a été confiée à l'Espace info Habitat.

L'opération qui doit se dérouler en hiver par temps froid et sec, au moment où les logements sont chauffés, aura lieu début 2019 dans notre commune. Deux secteurs vont être retenus. Nous allons faire le choix avec les services de l'Espace Info Habitat. Ce sont des secteurs des constructions des années 1970 qui pourraient plutôt être retenus.

Des clichés seront pris à l'aide d'une caméra thermique qui permet de visualiser les déperditions de chaleur grâce aux différences de couleur.

A l'issue de la campagne, les habitants de la commune seront invités à une restitution publique prévue le 9 avril prochain. Des conseillers informeront les participants sur les travaux de rénovation, avant de détailler l'accompagnement proposé par l'EIH et des aides financières.

Ainsi, de nombreuses personnes ont choisi d'installer leur famille dans notre commune riche des valeurs que chacun porte en elle. Nous travaillons chaque jour pour que Languidic soit un lieu agréable à vivre.

Nous avançons ensemble pour vivre ensemble.

Pour conclure, je veux remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer. Pour le soutien qu'ils nous apportent :

Je remercie nos représentants élus nationaux, nos conseillers départementaux, toujours très présents,

Pour l'aide financière :

- L'Etat,
- La Région,
- Le Conseil Départemental,
- Lorient Agglomération,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Syndicat Morbihan Energies.

En matière de sécurité, je remercie :

Le Capitaine Delva, responsable du groupement de Gendarmerie de Languidic, le Lieutenant Camenen, chef du centre de secours et leurs collaborateurs, Pascal Le Jean, policier municipal, qui agissent dans la complémentarité pour une sécurité renforcée des citoyens, nous sommes souvent ensemble pour un soutien des languidiciens dans les épreuves qu'ils rencontrent.

Je remercie aussi, pour le travail réalisé toute l'année :

Tous les personnels des services communaux, du CCAS, de l'EHPAD, sous la direction de Philippe Grasset, Michèle Moisan et Adeline Le Roux. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et vous avez toute ma confiance.

Je remercie :

Les personnels des services de Lorient Agglomération pour le travail réalisé dans le cadre des compétences de l'établissement public, mais aussi dans le cadre des conventions de prestations de service avec la commune.

Je remercie :

L'ensemble des élus municipaux pour la contribution qu'ils apportent à la vie démocratique de notre commune,

Et, pour nos jeunes élus : Une visite sera organisée le 15 mars 2019 avec les enfants du CME actuel et ceux de l'ancien CME afin de leur présenter l'Assemblée Nationale et le Sénat. Des courriers vont être adressés aux parents prochainement.

Nous voilà au terme de mon discours, je vous remercie pour votre écoute et,

Sans oublier d'avoir une pensée fraternelle pour nos citoyens les plus fragiles ou dans la peine, je vous présente avec le Conseil Municipal à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de solidarité !

Belle soirée à vous !